



Assemblée générale annuelle des parents
de l'école secondaire du Plateau
du mardi 6 septembre 2022 à 18 h 30
à la bibliothèque de l'École secondaire du Plateau

Ordre du jour

1. Ouverture de la séance et mot de bienvenue ;
2. Désignation d'un ou d'une secrétaire d'assemblée;
3. Présentation de personnes présentes;
4. Lecture et adoption de l'ordre du jour;
5. Adoption du procès-verbal du 7 septembre 2021;
6. [Présentation du rapport de la présidence 2021-2022;](#)
7. Présentation des rôles et fonctions du conseil d'établissement¹, d'un organisme de participation de parents (O.P.P.) et du comité de parents;
8. Élection des parents au conseil d'établissement de 2022-2023 (1 poste d'un an et 4 postes de 2 ans à combler et substitut, s'il y a lieu);
 - 8.1. Nomination d'une présidente ou d'un président d'élection;
 - 8.2. Adoption de la procédure d'élection;
 - 8.3. Désignation de deux scrutateurs;
 - 8.4. Mise en candidature et élection de parents membres du conseil d'établissement;
9. Mise en place de l'organisme de participation des parents (OPP), s'il y a lieu;
10. Comité de parents;
 - 10.1. Élection du représentant au comité de parents;
 - 10.2. Élection du substitut au comité de parents;
11. Choix de la date de la première rencontre du conseil d'établissement;
12. Période de questions;
13. Tirage de prix de présence;
14. Levée de l'assemblée.

¹ [Qu'est-ce que le conseil d'établissement?](#)